

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Distribution des médicaments : Ubipharm en partenariat avec la Setrag

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

L'APPARITION du Covid-19 a considérablement impacté le rythme des activités du grossiste répartiteur en produits pharmaceutiques, Ubipharm Gabon. Pour mieux faire face aux besoins des pharmacies partenaires disséminées sur l'ensemble du territoire national, l'entreprise a sollicité les services de la Société d'exploitation du Transgabonais (Setrag), partenaire incontournable de plusieurs sociétés et disposant d'un grand réseau de distribution à l'échelle nationale.

" Le rallongement des délais de livraison peut avoir pour conséquence directe, la rupture des stocks. Le rail-route permet d'acheminer les produits de manière plus efficace, notamment dans les provinces de l'Ogooué-Lolo et du Haut-Ogooué, à cause du mauvais état du réseau routier par en-

droits ", a indiqué le Dr Ngaka M. Osagyvevo, responsable d'exploitation chez Ubipharm. Ce qui peut se comprendre dans ce secteur où la distribution des médicaments se fait quasi quotidiennement, avec une durée de disponibilité des stocks évaluée à 3 mois en termes de date. Pour cela, la Setrag demeure, pour Ubipharm, un partenaire important en ce sens qu'elle est capable de transporter des volumes colossaux permettant d'éviter la rupture des stocks auprès des pharmacies de l'intérieur du pays, notamment.

" Les produits pharmaceutiques étaient acheminés 6 fois dans la semaine par le truchement du train voyageur. Avec la suppression de celui-ci, le transport se fait présentement via le train marchandises dont les délais ont considérablement été ramenés à deux ou trois jours par la Setrag. Nos pharmacies partenaires jouent heureusement bien le jeu, d'autant que nous les avons exhortés à s'approvi-



L'enregistrement des lots de médicaments au pool commercial de Setrag.

sionner en s'adaptant au nouveau rythme d'acheminement ", s'est réjoui le Dr Ngaka M.

Osagyvevo. L'accompagnement de la Setrag a donc permis à cet opérateur de continuer à

honorer ses engagements auprès des pharmacies établies sur l'ensemble du territoire.

Crowd1 et Coffre 2 Lux : attention à l'arnaque !

Jean MADOUMA
Libreville/Gabon

Le ministère de l'Économie et des Finances a fortement recommandé au public d'éviter tout recours aux services en ligne dénommés Crowd1 et Coffre 2 Lux, qui connaissent un succès croissant à travers l'offre de produits d'investissement particulièrement douteux.

" Il convient de noter que ces services s'apparentent à des systèmes d'arnaque pyramidale en marketing réseau dans lesquels le profit ne relève pas de l'activité de vente, mais du recrutement de nouveaux membres. Ainsi, seuls les concepteurs desdits systèmes



Le ministère de l'Économie exhorte à la vigilance.

en tirent les bénéfices au détriment des adhérents ", a prévenu le ministère.

Par ailleurs, le ministère de l'Économie et des Finances informe que des actions sont menées par ses équipes pour identifier tous les relais de ces plateformes d'escroquerie et protéger les consommateurs.

Les bons chiffres du secteur des assurances en 2019

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

SELON les chiffres de la Direction générale de l'économie et de la politique fiscale, en 2019, le marché du pôle assurance a connu un regain d'activités, marqué par une reprise progressive, après un ralentissement au cours des trois dernières années. Ainsi, le chiffre d'affaires global a augmenté de 7,1% à 99,77 milliards de francs au quatrième trimestre 2019, contre 93,16 milliards à la même période en 2018. Ce dynamisme est soutenu par la branche Non Vie, principale pourvoyeuse de chiffre d'affaires.

Sur la période sous revue, les groupes Ogar, Saham et la société Assinco ont consolidé leur position dominante sur le marché, pour représenter 62% des parts,



Un parterre de patrons de la filière préparant les assises de la Fanaf au Gabon il y a quelques mois.

en termes de chiffre d'affaires. À noter que la charge totale des sinistres payés s'est établie à 34,4 milliards de francs, contre 41,95 milliards à la même période en 2018. Cette contraction de 18% est due principalement à la baisse

de la charge des sinistres de la branche Vie (-18,8%).

A contrario, la branche Non Vie, qui représente 71% des sinistres réglés du secteur, a enregistré une hausse de 2,7% à 43,1 milliards de francs sur la période d'analyse.